



## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, que conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, préparés par la firme Groupe RDL, pour la Ville de Daveluyville, seront déposés devant le conseil lors de la séance ordinaire du conseil le lundi 5 décembre 2022 à 20 h.

La séance se tiendra à la salle du conseil située à l'hôtel de ville au 362, rue Principale.

Donné à Daveluyville, ce 1er décembre 2022.

**Élyse Maheu**  
**Greffière**